Mayotte face aux “sans-papiers” comoriens

07/04/2008 à 18h59
Loin des regards métropolitains, une partie dramatique se joue pour la France dans un coin reculé de l’océan Indien, partie dans laquelle des principes contradictoires sont en jeu, qui mettent à mal les règles républicaines, et qui ont mené à la manifestation, dimanche à Mayotte, pour l’expulsion des sans-papiers Comoriens.

Résumé de la situation pour ceux qui auraient oublié que l’empire français ne s’est pas complètement éteint. L’île de Mayotte, dans l’océan Indien, est une “collectivité territoriale” française, c’est-à-dire pas tout à fait un DOM-TOM mais une composante de la République. Un héritage du référendum organisé en 1975 pour l’archipel des Comores, alors composé de quatre îles (Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte). Cette dernière vota massivement pour rester française et fut détachée de l’archipel, décision condamnée par les Nations unies.

suite

(Merci à Fred)